

VILLE
DE
CASTRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Convocation : 19/06/2024
Affichage : 19/06/2024
Conseillers en exercice : 43

Présents : 36
Procuration : 7
Votants : 43

Délibération n° : DEL2024/078



MAIRIE DE CASTRES

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 25 JUN 2024 À 18 HEURES

Président : M. Pascal BUGIS

Étaient présents : M. Pascal BUGIS, M. Hervé PARDO-CASADO, Mme Nathalie de VILLENEUVE, Mme Catherine FARRENQ, M. Jean-François FALGAYRETTES, Mme Julie CAPO ORTEGA, M. Jean-Philippe AUDOUY, Mme Geneviève AMEN, M. Laurent PICOUZA, M. Patrice BUFFET, M. Alain WHITE, M. Guy DELBREIL, M. Michel SABLAYROLLES, Mme Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS, M. Jean-François CLAMOUR, Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Baya ALGAY, M. Éric VIEL, Mme Fabienne FRAGIACOMO, M. Marc PONNELLE, Mme Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET, M. Xavier BORIES, Mme Véronique PELTANT, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle JURY, M. Arnaud BOUSQUET, M. Alexandre PUJOL, Mme Caroline VIALA, M. Guillaume ARCESE, M. André MARTINEZ, M. Stéphane DELEFORGE, Mme Christine PECALVEL, M. Christian RIGAL, M. Pierre CLANET, Mme Virginie CALLEJON, Mme Anne KERJEAN.

Étaient absents :

Procuration à :

Mme Christel AIZES	M. Jean-François CLAMOUR
Mme Nathalie DE SAN NICOLAS	M. Guy DELBREIL
M. Xavier AZAÏS	Mme Isabelle JURY
Mme Geneviève VICENTE	M. Laurent PICOUZA
M. Yannick CANADAS	Mme Marie-Bernadette BARLERIN
Mme Sophie NICOLAU-GUILLAUMET	M. Guillaume ARCESE
Mme Martine DASTE-MORON	M. André MARTINEZ

Secrétaire de séance : Xavier BORIES

DCM 25/06/2024

7 - CULTURE - REGLEMENT INTERIEUR DES ECOLES DES BEAUX-ARTS ET D'ART DRAMATIQUE

Rapporteur : M. AUDOUY

Il est nécessaire d'actualiser le règlement intérieur des écoles municipales des Beaux-Arts et d'Art Dramatique de la Ville de Castres en date 4 janvier 2013.

Un règlement commun à l'ensemble des structures a donc été établi afin de préciser les règles d'enseignement, d'accueil, d'assiduité et de comportement au sein des écoles d'art de Castres.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le règlement intérieur des écoles des Beaux-Arts et d'Art Dramatique de la Ville de Castres, joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- approuve le règlement intérieur des écoles des Beaux-Arts et d'Art Dramatique de la Ville de castres, joint en annexe.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Reçu à la Préfecture
le 01/07/2024
Publié le 01/07/2024



Pour extrait conforme,
LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Bugis", written over a horizontal line.

Pascal BUGIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "X. Bories", written over a horizontal line.

Xavier BORIES